

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT 2017

*Critères d'admissibilité adoptés le 23 novembre 2016
par le Comité de développement économique d'Inverness (CDÉI)*

Le programme d'établissement du CDÉI offre des subventions pour des travaux de rénovation ou de nouvelles constructions évalués à plus de 25,000 \$ pour un(e) :

- a. Immeuble à logements ;
- b. Jumelée ;
- c. Maison intergénérationnelle ;
- d. Maison unifamiliale ;

Si votre projet domiciliaire respecte les critères d'admissibilité, le CDÉI vous remettra la subvention dans un délai de **90** jours suivant le dépôt de votre demande **dûment complétée**.

Nouvelles constructions : *construction d'une maison neuve (incluant une nouvelle résidence qui remplace un bâtiment déjà existant).*

Les critères d'admissibilité au programme sont les suivants :

- A. Posséder un permis de construction « rénovation ou résidence neuve » émis par la Municipalité d'Inverness. **La version d'application du programme est celle qui correspond à l'année de délivrance du permis de construction.**
- B. Compléter le formulaire du programme, disponible aux bureaux du CDÉI ou de la municipalité, et le retourner à l'adresse suivante : Comité de développement économique d'Inverness – CDEI, 1799-B, Inverness (Québec), G0S 1K0 ;

Le formulaire peut aussi être téléchargé sur le site Web de la Municipalité d'Inverness au : www.municipaliteinverness.ca
- C. Avoir effectué des travaux de rénovation ou de construction d'un bâtiment pour une valeur d'au moins 25,000 \$;
- D. Les travaux de rénovation ou de construction incluent l'achat des matériaux, les frais de main d'œuvre et les frais professionnels. Les frais liés à la construction d'un puits artésien, d'une fosse septique et d'un champ d'épuration sont également admissibles. L'adresse de livraison ou d'exécution doit correspondre à l'établissement visé par la demande.
- E. Les travaux de rénovation ou de construction n'incluent pas l'achat de biens de luxes, de meubles, d'appareils électroménagers, les frais de décorateur, les piscines, l'aménagement du terrain, l'outillage servant aux travaux, les dépendances (garage, remise, etc), ainsi que le temps personnel investi dans le projet.
- F. Dans le cas d'une nouvelle construction, avoir terminé les travaux de recouvrement extérieur. Le bâtiment doit avoir une apparence acceptable ;

- G. Dans le cas de travaux de rénovation, avoir terminé lesdits travaux décrits au formulaire PEI2017. **Une (1) seule demande par permis de construction.**
- H. Le Comité de développement économique versera une somme correspondant à 3,5% des factures admissibles jusqu'à un maximum de \$8,000.
- I. Un montant de \$8,000.00 sera accordé pour une nouvelle résidence construite sur un des terrains de la Rue des Fondateurs, achetés directement de la Municipalité d'Inverness. La construction neuve doit être faite sur un desdits terrains dans un délai d'un (1) an à partir de la date d'achat.

Le demandeur doit fournir une photocopie des factures et du permis pour être admissible au programme d'établissement. Le demandeur a un maximum de **90 jours après l'échéance du permis** de la Municipalité d'Inverness pour déposer au CDÉI le formulaire **PEI2017** avec tous les documents mentionnés.

FORMULAIRE – PEI2017

Programme d'établissement domiciliaire du CDÉI

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE (LES) DEMANDEUR (S)

Prénom (s)

Nom (s)

Adresse de correspondance

Téléphone (résidence)	Téléphone (bureau)	Courrier électronique
-----------------------	--------------------	-----------------------

Comment avez-vous appris l'existence de ce programme ?

CONSTRUCTION

Adresse de l'immeuble pour lequel une demande est déposée

Type de construction

IMMEUBLE À LOGEMENT JUMELÉE UNIFAMILIALE BIGÉNÉRATIONELLE

Numéro du permis de construction	Date de l'émission du permis
----------------------------------	------------------------------

Date d'occupation (<i>fin des travaux</i>)	Première estimation
--	---------------------

RÉNOVATION

Adresse de l'immeuble pour lequel une demande est déposée

Détailler les rénovations prévues :

Numéro du permis de construction	Date de l'émission du permis
Fin des travaux (date prévue)	Première estimation

Signature du demandeur

Date

Signature du demandeur

Date

ADMINISTRATION

Refusée

Acceptée

Date : _____

DATE DU PAIEMENT _____

CHÈQUE NUMÉRO _____

AUTORISÉ PAR _____

SIGNATURE _____